

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Commission des budgets*

6.10.2006

## COMMUNICATION AUX MEMBRES

**Objet: Exécution du budget du Parlement européen pour l'année 2006**

Veillez trouver, en annexe, la proposition de virement de crédits C23 – exercice 2006.

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES POLITIQUES INTERNES

M. Janusz LEWANDOWSKI  
Président de la commission des budgets

Objet: demande de virement de crédits C23 - exercice 2006

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 24 et 43 du règlement financier du 25 juin 2002, vous voudrez bien trouver, en annexe, une demande de virement de crédits.

Je vous saurais gré de bien vouloir soumettre ce projet à votre commission, dans la mesure du possible, lors de sa réunion du 12 octobre 2006.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

Josep BORRELL FONTELLES

Annexe: demande de virement de crédits C23/2006

## I. DESCRIPTION

Virement de crédits C23/2006

**Du:** chapitre 101 «Réserve pour imprévus»: - 100 000 EUR

**Au:** chapitre 23 «Dépenses de fonctionnement administratif courant»  
sous-poste 2370/01 «Déménagements: travaux de manutention et déménagement de services»:  
+ 100 000 EUR

## II. SITUATION DES CRÉDITS: sur la base de la situation Finics du 4 octobre 2006

Crédits initiaux. ± BRS ± virements	Engagements contractés	Paiements effectués	Crédits disponibles avant virement proposé	Montant du virement proposé	Crédits disponibles après virement proposé
<b><u>DONNEUR(S)</u></b>					
Chapitre 101 «Réserve pour imprévus»					
13 175 823					
- 1 637 658	C1				
1 003 317	C6				
-3 200 000	C10				
- 590 000	C15				
-107 000	C16				
- 108 000	C17				
- 336 420	Virement C19 en suspens				
-600 000	Virement C21 en suspens				
- 1 700 000	Virement C22 en suspens				
5 900 062	0	0	5 900 062	- 100 000	5 800 062
Total POSTE(S) DONNEUR(S)					
<b><u>RECEVEUR(S)</u></b>					
2370/01 «Travaux de manutention et déménagement de services»					
355 000					
+ 9 000	S16				
364 000	340 250	218 250	23 750	+ 100 000	123 750
Total POSTE(S) RECEVEUR(S)				+ 100 000	

## III. JUSTIFICATION

**2370/01 «Travaux de manutention et déménagement de services» + € 100 000**

1. Ce crédit est destiné à couvrir les frais relatifs aux travaux de déménagement et de manutention effectués par l'intermédiaire de sociétés de déménagement ou par recours à des prestations de service de mise à disposition de manutentionnaires intermédiaires.

2. Le montant alloué à ce sous-poste dans le budget 2006 est de € 355 000.

*La présente proposition a pour objet de demander un renfort de 100 000 EUR pour le sous-poste 2370/01 "Travaux de manutention et déménagement de services" pour permettre au Parlement de couvrir les dépenses supplémentaires résultant de l'occupation de nouveaux bureaux.*

3. Le montant affecté à ce poste a été réduit, passant de 608 034 EUR en 2004 à 502 203 EUR en 2005. Les crédits prévus à l'origine pour 2006 étaient d'un montant encore inférieur, soit 355 000 EUR. Cependant, en raison de l'évolution de la situation en cours d'exercice, ce montant s'est révélé insuffisant.

4. Jusqu'à présent, un montant total de 355 000 EUR a été engagé.

5. Des dépenses couvertes par le budget 2006 ont résulté de décisions qui n'auraient pas pu être prévues au moment où l'avant-projet de budget a été élaboré (fin 2004/début 2005).

6. Il s'agit de:

- la décision du Bureau du 27 avril 2005 d'occuper le bâtiment Montoyer 75 et l'installation de la DG Info dans celui-ci;
- la décision administrative d'occuper des bureaux supplémentaires du bâtiment dit "Banane" de la rue Wiertz.

7. Ces dépenses ont été couvertes par des crédits inscrits au budget 2006 qui avaient été affectés à des travaux prévus en principe pour 2006, et notamment les déménagements liés au renouvellement pluriannuel du mobilier de bureau en cours à Luxembourg et à Strasbourg.

8. Le montant de 100 000 EUR demandé est dès lors nécessaire afin de poursuivre la mise en œuvre du programme de travail ordinaire de l'exercice 2006 et de garantir le transport de matériel des autres lieux d'activités vers Strasbourg et vice-versa pour les sessions parlementaires restantes de l'année.

9. Le montant est disponible au chapitre 101 «Réserve pour imprévus» et peut être prélevé à cet endroit.

10. *Dans ces circonstances, il est proposé que 100 000 EUR soient transférés du chapitre 101 «Réserve pour imprévus» au sous-poste 2370/01 «Travaux de manutention et déménagement de services».*

#### **IV. DEMANDE DU/DES ORDONNATEUR(S) DÉLÉGUÉ(S) RECEVEUR(S)**

**Nicolas RIEFFEL**

Signature :

Date :

---